LA CRISE MINISTÉRIELLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le groupe a estimé que « ces propositions étaient pour le moins prématurées puisqu'il n'y avait pas de crise ministérielle ouverte

» D'autre part, son refus ne peut être interprété comme marquant sa volonté de se désintéresser des problèmes de politique extérieure qui sont invoqués pour justifier la constitution d'un ministère de concentration. Il a prouvé en toutes circonstances qu'il mettait l'intérêt national au-dessus de toutes ses préoccupations.

» Enfin, s'il était démontré que la situation extérieure exigeait la formation d'un cabinet national, le groupe radical-socialiste ne se refuserait pas à s'y prêter, mais sous la réserve que certaines conditions concernant en particulier le choix des personnes seraient remplies ».

Au début de la réunion, M. Herriot avait fait part à ses collègues de son entrevue avec M. Laval à la volonté duquel il a rendu hommage.

Déclarations de M. Herriot

A 21 heures, M. Herriot s'est rendu près de M. Pierre Laval pour lui communiquer la décision de son groupe.

A l'issue de cet entretien, qui s'est prolongé jusqu'à 21 h. 45, M. Edouard Herriot a déclaré en présence de M. Pierre Laval : « Comme je désire que la communication que j'ai faite au président du Conseil ait le même caractère cordial et obligeant que celui qu'il a donné à sa propre proposition, j'ai tenu à faire cette déclaration devant lui, pour éviter toute divergence d'interprétation. Comme je le disais au président du Conseil, son offre ayant un caractère cordial et obligeant, j'tiens à dire que le président m'a proposé avec beaucoup de bonne grâce de m'associer à son gouvernement. J'ai dû consulter mon groupe. Celui-ci, tout en reconnaissant le caractère cordial de l'offre faite par le président du Conseil, a déclaré qu'il ne pouvait que demeurer fidèle à l'attitude qu'il observe depuis plusieurs années.

» En ce qui me concerne, je puis dire que dans les questions nationales qui préoccupent M. Laval, mon concours entant que député lui sera acquis ».

M. Pierre Laval a d'autre part déclaré : « Je regrette que les raisons que M. Herriot vient d'invoquer et de rappeler ne lui aient pas permis ainsi qu'à son Parti d'accepter les offres que je lui ai cordialement faites et je le remercie de la déclaration qu'il vient de faire à la Presse. Il ne me reste plus qu'à aller remettre avec mes collaborateurs ma démission au président de la République ».

La remise à l'Élysée de la démission du Cabinet

A 22 heures, M. Pierre Laval, Président du Conseil, accompagné de M. Cathala, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, et des membres du cabinet, s'est rendu au Palais de l'Elysée où il a été aussitôt introduit auprès du Président de la République.

A 22 h. 20, M. Laval et M. Cathala sortent de l'Elysée et M. Laval déclare aux journalistes qu'il vient de remettre sa démission ainsi que celle de tous ses collaborateurs au Président de la République.

M. Doumer commencera ce matin ses consultations

A l'issue de la remise de la démission du cabinet, le Président de la République a communiqué la note suivante : « M. Pierre Laval, accompagné de tous les membres du Gouvernement, s'est rendu à l'Elysée à 22 heures pour remettre au Président de la République la démission du cabinet. M. Paul Doumer a accepté cette démission après avoir remercié les membres du cabinet du concours qu'ils ont bien voulu lui apporter, il les a priés d'assurer l'expédition des affaires courantes. Le Président de la République a ensuite déclaré qu'il commencerait ses consultations demain matin, à 9 h. 30 ».

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

En procédant au renouvellement des membres du bureau la Chambre est revenue sur sa décision d'en augmenter le nombre

L'ouverture de la session ordinaire de 1932 avait attiré aux abords de la Chambre une foule assez considérable à laquelle s'étaient mêlés quelques manifestants délégués par des Associations de chômeurs. Un important service d'ordre chargé de surveiller les rues avoisinantes procéda au filtrage des cartes et des coupe-files et à la répression des manifestations.

L'animation était grande parmi les groupes de députés qui commentaient la situation politique avec cette réserve toutefois généralement admise qu'il convenait d'attendre les résultats des délibérations du Conseil de Cabinet.

La question du renouvellement du bureau avait pris une importance inusitée du fait qu'à la suite des réunions préparatoires de groupes, tenues dans la matinée, on avait examiné divers moyens de procédure pour revenir sur la décision prise par l'assemblée de porter de quatre à huit le nombre des vice-présidents et de huit à seize celui des secrétaires.

Les bureaux des groupes politiques, à la grosse majorité, avaient décidé de ne présenter aux suffrages de leurs collègues que quatre vice-présidents et douze secrétaires.

L'HOMMAGE A M. MAGINOT

En l'absence de M. Maurice Sibille, M. Gaston Thomson, député de Constantine, prit place au fauteuil présidentiel et ouvrit la séance à 15 heures, chaleureusement acclamé par ses collègues.

Prononçant l'éloge funèbre de M. Maginot, le doyen d'âge a évoqué sa vie bien remplie de parlementaire, sa courageuse conduite à la guerre. Il a souligné que, tour à tour, aux Colonies, aux Pensions et à la Guerre, André Maginot avait toujours donné la pleine mesure de sa valeur, s'attachant de toute sa volonté, de toutes ses forces à assurer le développement de la France extérieure, l'amélioration du sort des mutilés et à maintenir à notre armée toute sa solidité.

L'éloge funèbre de M. Maginot, auquel M. Pierre Laval tint à s'associer au nom du Gouvernement, fut écouté debout par toute la Chambre, à l'exception d'une demi-douzaine de députés.

L'ALLOCUTION DU PRESIDENT

La séance fut suspendue en signe de deuil, pour être reprise à 15 h. 30.

M. Thomson, dans le discours d'usage, rendit un hommage très applaudi par le centre et les gauches à la politique extérieure de M. Briand, « le grand pacifiste dans les efforts duquel plusieurs peuples étrangers voient la garantie suprême de l'apaisement universel ».

Le Président passa ensuite rondement en revue l'effort de la présente législature. Il exprima notamment l'espoir que le programme d'outillage national remédiera utilement au chômage.

L'ELECTION DU BUREAU

On passa au scrutin sur le renouvellement des membres du bureau. A la reprise de la séance, à 19 h. 10, M. Thomson donna le résultat de l'élection au fauteuil présidentiel.

M. Fernand Bouisson a été proclamé élu par 425 voix sur 450 suffrages exprimés.

Ont été élus vice-présidents : MM. Moncelle, 399 voix ; Henri Paté, 398 ; de Castellane, 352 ; Dalimier, 332. Les autres candidats ont obtenu respectivement : MM. Vallat, 96 voix ; Soulier, 72 ; Payra, 71.

Scrutin pour l'élection de 16 secrétaires. Ont obtenu : MM. Taton-Vassal, 428 voix ; Sevestre, 413 ; Léon Vincent, 399 ; Lorgère, 393 ; Erard, 372 ; Vidal, 387 ; Maxence Bible, 381 ; Blanchot, 379 ; Guérin, 377 ; Ernest Pezet, 367 ; Prosper Blanc, 365 ; Louis Dumat, 331.

Scrutin pour l'élection de trois questeurs. Ont obtenu : MM. Barthe, 415 voix ; Tranchant, 412 ; Cazals, 411. Tous trois ayant obtenu la majorité des suffrages, sont proclamés questeurs. (Appl.)

Le Président fait connaître qu'il y a lieu à un deuxième tour de scrutin pour l'élection de 4 vice-présidents et de 8 secrétaires.

M. Rillart de Verneuil. — C'est parfaitement ridicule.

M. Laurent Eynac. — Je demande le renvoi à jeudi.

M. Vallat. — La Chambre vient de manifester sa volonté de revenir à l'ancien état de choses. Je propose que les 8 plus jeunes comme secrétaires et les 4 plus anciens comme vice-présidents soient élus à l'unanimité et démissionnent.

M. L. Eynac. — Demain, les groupes s'entendront. Je demanderai donc le renvoi de la séance à jeudi. Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 19 h. 20.

AU SÉNAT

Les sénateurs sont venus en grand nombre à cette séance d'ouverture.

C'est devant une assemblée à peu près au complet qu'à 15 h. 05, M. Jénouvrier, le doyen d'âge, a pris place au fauteuil présidentiel.

Au banc du gouvernement : MM. Léon Bérard, Mario Roustan et Charles Dumont.

L'Assemblée applaudit unanimement l'éloge funèbre de M. Maginot, prononcé par M. Jénouvrier, auquel s'associa éloquemment le Garde des Sceaux.

Sur la proposition de son président, le Sénat leva sa séance en signe de deuil.

A la reprise, à 15 h. 40, M. Jénouvrier prononça le discours d'usage puis l'éloge funèbre de M. Dominique Delahaye.

Il a été ensuite procédé au tirage au sort des bureaux. Le Sénat régla l'ordre du jour de sa prochaine séance, qui aura lieu le jeudi 14 janvier, à 15 heures, pour l'élection du bureau définitif.

La séance a été levée à 16 h. 10.

UNE REUNION DU GROUPE DE LA GAUCHE DEMOCRATIQUE

Le groupe de la gauche démocratique du Sénat, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, a désigné, à l'unanimité, M. Cuminal comme candidat à la vice-présidence, en remplacement de M. René Renoult.

Aujourd'hui, à 15 h., le groupe discutera la situation ministérielle.

Un habile escroc mettait en coupe réglée la région du Cambrésis

SE DISANT COURTIER EN CAPITALISATION, IL A SOUSTRAIT D'IMPORTANTES SOMMES A DES PARTICULIERS.

La gendarmerie du Cateau se trouvant dans la journée de lundi, en tournée dans les communes, apprit qu'un individu a commis dans les communes d'Ors, Maziniqhien, Catillon, La Groise, et Le Cateau, des escroqueries du genre spécial. Cet individu se disant courtier en capitalisation se rendait chez les particuliers et leur offrait des titres de capitalisation ou d'assurances.

COMMENT LE MALFAITEUR OPERAIT

A Ors, chez un particulier, il expliqua qu'un de ses clients, âgé et en possession d'un titre de capitalisation de 5.000 francs venait de mourir sans héritier et que depuis quelque temps il avait négligé de payer ses mensualités ; que son titre arrivait à échéance en janvier 1932. Le remboursement serait perdu si on ne rachetait pas ce titre en payant les arrerages et mensualités.

La personne à qui il s'adressait, persuadée qu'en versant un peu plus de 1.000 francs elle toucherait 5.000 francs dans quelques mois, accepta.

Elle versa tout d'abord la somme de 995 francs, puis, à la demande du courtier une somme de 176 francs. Comme le titre tardait à venir elle réclama et le démarcheur lui fit remettre un papier qui était soi-disant le titre de 5.000 fr., mais qui, en réalité, n'était qu'un titre-spécimen sans aucune valeur comme on en délivre à titre de publicité. La personne avait bien vu le mot spécimen, mais elle pensait que cela se régulariserait ; puis voyant qu'elle avait été dupée elle porta plainte à la gendarmerie du Cateau.

Parmi les nombreuses plaintes verbales enregistrées par la Gendarmerie, M. Mematte Henri, 72 ans, journalier, demeurant à La Groise, expliqua que le 23 novembre dernier, un individu se disant agent d'assurances, présentant bien, était venu chez lui, lui proposer une assurance contre l'incendie.

Persuadé, M. Dematte accepta et, le jour même, il versa une somme de 95 francs pour une assurance de 20.000 francs et une assurance mobilière de 5.000 francs. Huit jours après, l'individu réclama 56 francs pour frais d'établissement de police puis une somme de 52 francs et ensuite une nouvelle somme de 34 francs, le jour de Noël, pour frais de timbres en lui remettant la police d'assurances.

Mais il remit à M. Dematte, illettré, des prospectus réclame pour assurances et capitalisation et il lui remit en même temps un reçu de 132 francs au lieu des 237 francs que M. Dematte avait versés. Les titres remis à M. Dematte n'ont aucune valeur.

Quelques jours plus tard, en causant avec des voisins, M. Dematte leur montra les papiers remis et c'est à ce moment qu'il apprit qu'il avait été l'objet d'un escroc de belle envergure.

Il y aurait paraît-il de nombreuses dupes dans la région, notamment un cabaretier du Cateau qui serait lésé de 20.000 francs, et d'autres personnes, pour des sommes plus ou moins importantes.

ARRETE

Au cours de leur enquête, les gendarmes réussirent à identifier cet escroc. C'est un nommé Magnier Aimé, 36 ans, ancien courtier en capitalisation, demeurant à Boué (Aisne), qui a déjà été condamné plusieurs fois pour escroqueries et qui ferait l'objet actuellement d'informations des Parquets de Verçine et d'Avesnes. Il était en outre l'objet d'une contrainte par corps pour non paiement des frais de justice à l'occasion de ses condamnations pour escroqueries. Les gendarmes se mirent à sa recherche et l'arrêtèrent dans un café de Oattilon.

Il a été conduit au Parquet de Cambrai.

UN CHOMEUR S'EST PENDU A WIGNEHIES

Lundi, vers 2 heures de l'après-midi, Mme Spilmont-Berger, demeurant, à Wignehies, rue François Boussus, s'absentait pour faire des courses et laissa seul à la maison son mari, M. Léon Spilmont, 69 ans, fileur à la filature Boussus.

Quand la ménagère rentra chez elle, elle trouva son mari pendu dans une remise attenante à la maison. M. Spilmont était en chômage et souffrait de cette situation.

APRÈS LE DRAME DE BÉTHENCOURT

DE NOUVEAUX DÉTAILS SUR LA SCÈNE TRAGIQUE

Notre journal a publié avec maints détails la scène sanglante qui s'est déroulée à Béthencourt, la nuit du 25 au 26 décembre, à la suite de laquelle les époux Sautière furent amenés d'urgence à l'hôpital civil de Cambrai.

Sur les moindres détails de la tragique dispute, la vérité commence à percer. Donc, au café Dislaire, des consommateurs devisaient ce soir-là, et parmi eux le maire du pays, M. Just Collery, quand surgissait dans le débit, ensanglanté et tailladé à maints endroits du corps, le sieur Sautière, lequel affirmant que par sa femme et au cours d'une scène de ménage, il venait d'être frappé à coups de rasoir.

Cette dernière fut retrouvée peu après dans le lit conjugal, dans le baraquement qu'elle habitait avec son mari et ses deux enfants en bas-âge.

La malheureuse se trouvait dans un état critique, à la suite de blessures que venait de lui porter son époux.

Toutefois, on comprit par la suite que la scène violente s'était déroulée, non pas au logis, mais plutôt en bordure de la voie ferrée du Cambrésis. D'autre part, la malheureuse rouée de coups ne put regagner seule son domicile.

Il est maintenant avéré que dès que Sautière se présenta au café Dislaire, s'y trouvait déjà son frère Firmin ; pressé par le maire à se rendre compte de ce qui se passait, il suivit la rue Zola et en cours de route cependant des plaintes provenant du côté de la voie ferrée traversant celle-ci, il descendit le talus pour trouver sa belle-sœur dans l'état que l'on sait.

C'est ainsi qu'il la transporta à son domicile et la déposa dans son lit qu'elle devait quitter peu après pour celui de l'hôpital civil, où son mari, tenu à la disposition de la Justice, ne tardait pas à la rejoindre.

Comme on le voit, affaire bien embrouillée au début, mais que la Justice arrivera bien à tirer au clair.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-61) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

FEUILLETS ROUBAISIENS

ON LES A VUS !

Chaque fois qu'il se produit une « affaire » importante et que les photographies des assassins, des bandits ou de la victime ont été publiées, il se trouve une foule de gens qui « les ont vus ». Rappelez-vous l'affaire Koutiepoff. Le pauvre général fut aperçu dans toutes les directions.

Au nord, au midi, à l'est, à l'ouest, il se trouvait des citoyens au regard perspicace qui avaient vu passer le disparu, à pied, à cheval, en voiture.

Le même phénomène se reproduit maintenant pour les bandits cambrioleurs de Roubaix. Et depuis une semaine on les a aperçus un peu partout en Belgique et en France.

Il semble que bien des braves gens, hypnotisés, obsédés par la pensée des bandits, finissent par les apercevoir là où ils ne furent jamais.

Le plus malheureux dans cette histoire c'est que la police est obligée de vérifier tous ces dires, neuf fois sur dix c'est un bobard, mais malheureusement à force de démarches inutiles on devient sceptique et le jour où le vrai tuyau sera donné, on ne le prendra plus au sérieux.

Maintenant que Ovacre et Kistiaens sont arrêtés l'incident est clos ; pour l'avenir si vous rencontrez des bandits, un bon conseil : demandez-leur qui ils sont. — A. B.

UN COUP DE PIED DANS UNE VITRINE

Nous avons relaté hier, qu'au cours de la nuit de dimanche à lundi, une glace avait été brisée à la devanture d'une pâtisserie, 47, rue Pierre-Motte.

Les dégâts s'élèvent à environ 360 fr. Quatre arrestations ont été opérées à ce propos, il s'agit de Raymond Cattel, 34, rue de l'Espérance, Charles Chénu, même adresse ; Alphonse Leurwardère, 21, rue de Mouvaux, tous trois à Roubaix et Ernest Gadeyne, 158, rue des Peutrains, à Tourcoing.

Le quatuor se trouvait au cours de la nuit dans la rue Pierre-Motte après une soirée passée à fêter la dive bouteille.

Soudain Gadeyne, d'un geste précis, fit voler la glace en éclats d'un magistral coup de pied.

Cette opération lui valut de se blesser à la cheville droite, elle lui valut aussi une prompte intervention des agents qui emmenèrent au poste les quatre compagnons qui furent tous gratifiés d'un procès-verbal pour ivresse.

Gadeyne qui s'était montré insolent récolta en supplément un procès-verbal pour insulte à agents et naturellement un troisième pour bris de clôture.

BOCK MEYERBEER Le plus..... .....cristallin

ELLE SE FRACTURA LE CRANE EN TOMBANT DANS L'ESCALIER

Hier, Mme Sophie Pateiski, 22 ans, demeurant 54, rue Franklin, fit une chute malencontreuse en descendant l'escalier de son logement. Relevée par des voisins, elle fut examinée par M. le docteur Dupir, qui diagnostica une fracture du crâne.

La malheureuse blessée dont l'état inspire de vives inquiétudes a été transportée d'urgence à l'Hôpital de la Fraternité.

REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira extraordinairement jeudi 14 janvier à 18 h. 30, à l'effet de délibérer sur la question suivante : « Caisses syndicales de chômage ; participation financière de la Ville dans les frais de gestion. »

DES PAPILLONS ONT ETE LACERES PAR LA POLICE

Au cours de la nuit dernière, des papillons de protestation contre le chômage ont été collés sur les pylônes ou gouttières, rues de l'Epeule, des Vélocipèdes, de la Limite, et la Place du Trichou.

Ces papillons ont été lacérés par les agents du 2e arrondissement de police.

MORT SUBITE

Hier, vers 10 h., mourait subitement, à son domicile, 67, rue du Chemin-de-Fer, M. Léon Pauchet, représentant, âgé de 53 ans.

Le docteur Desbonnets appelé, déclara que le malheureux avait succombé à une hémorrhagie cérébrale.

LE CULTE DE BACCHUS

Avant-hier soir, des agents de ronde ont rencontré dans la rue des Longues Haies, M. H. Bracquart, 37 ans, cabaretier, 62, rue Saint-Antoine, à Roubaix.

Le brave homme, qui avait consommé pas mal de liquides divers, n'avait pas pu « tenir le coup » et se trouvait en état d'ébriété.

Pour lui rendre l'amour du régime sec les agents l'ont gratifié d'un procès-verbal.

Sociétés et Comités

PHILHARMONIQUE DU JEAN GHISLAIN. — Aujourd'hui mercredi à 20 h. 15, répétition générale.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui mercredi à 19 h. 30 au local, réunion générale.

SYNDICAT DES PETITS PROPRIETAIRES POUR LA DEFENSE DE LEURS INTERETS. — Ce soir mercredi à 19 h., réunion de Commission au siège, Café Destriez, angle des rues du Chemin-Neuf et Leconte-Baillon.

ACCORDEONISTES ROUBAISIENS. — Demain soir à 19 h. 30, répétition pour tous les instrumentistes, en vue de la sortie de membres honoraires.

AMICALE PIERRE DE ROUBAIX. — Section artistique. — Répétitions d'opérette : chœurs hommes et dames mercredi 13 et jeudi 14 janvier à partir de 19 h. 30. Présence indispensable.

FEDERATION DES BRASSARDS ROUGES ET DES ARDENNES. — La Fédération de Roubaix et ses cantons informe ses adhérents qu'ils peuvent se présenter au siège tous les jours pour le paiement des cotisations 1932. Le bulletin des déportés est à leur disposition.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Supporters du R.C.R. « Les sans Soucis ». — Un pressant appel est fait aux membres et amis du R.C.R. pour assister nombreux au Déplacement de Bully de dimanche prochain. Le prix du voyage est de 8 fr. pour les membres et leur famille, 12 fr. pour les Amis. Heure de départ, midi, café Pandore. Dernier délai d'inscription ce soir mercredi.

Sport Ouvrier. — Ce soir mercredi à 19 h., entraînement au Centre Sportif de la Section de Cross-Country et de Culture physique, en vue du cross populaire du 31 janvier. Convoqués : seniors et juniors.

JEUX DIVERS

Les manilleurs du Cheval-Blanc. — Résultats du concours du 9 janvier : 1er prix : Davergne père et fils ; 2e Coquet Louis et Poulain Léon.

Achetez Français
Savon du Congo
SECRET DE VOTRE JEUNESSE
V. VAISSIER, ROUBAIX — PARIS

ETAT CIVIL

Naissances. — André Passeniers, 41 rue d'Estaing. — Emilienne Désorous, rue Louis Catrice, 14. Serge Deloy, rue de l'Ouest 99.

TRIOOTS de LAYETTE, CADEAUX FILATURES de la REDOUTE, ROUBAIX

Publications. — Jules Debusschere, rattacheur, rue de l'Epeule 199 ; cour Flat 3, et Prudence Jonckheere, papetier à Croix. — Jean Maipel, agent d'assurances à Lille, et Suzanne Lefebvre, Bd d'Armentières 116. — Constant Massé, accordéoniste, rue Léonard de Vinci, 54, et Sylvie Lemaire, bacleuse, rue des Filatures, 63. — Jean Montignies, électricien, rue Molière 16, et Lucie Gronier, ourdisseuse, rue Jules Guesde, 227. — Paul Legrand, coiffeur, rue Solférino, 3 et Simone Albert, confectionneuse, rue du Chevalier Roland, 10. — Jean Dziak, mineur, à Fouquières-les-Lens, et Agnès Kwiecien, soigneuse, Bd Gambetta, 200.

Décès. — Liliane D'Helf, 4 mois, rue de Naples, 6. — Rémi Vantieghem, 75 ans, rue du Moulin, 63. — Marie Dubois, épouse Delnatte, 56 ans, rue d'Avelghem, 27. — Félix Spiesschaert, 63 ans, rue Barbieux 35. François Delannoy, 60 ans, rue Perrot, 15. — Sidonie Heyse, veuve Gullmet, 76 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville, 3. — Malvina Delobelle, Vve Delcroix, 69 ans, rue d'Italie 16. Alix Willem, 57 ans, rue de Mons, 50. — Thérèse Denis, 2 ans, rue d'Anzin, cour Lebrun 7.

Pompes Funèbres Génles, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 306

WATTRELOS

La Fraude. — Des douaniers de la brigade du Crétinier ont arrêté les nommés Delmotte Achille, 26 ans, manœuvre demeurant à Roubaix, rue Rollin, et Casier Prosper, 23 ans, tisserand demeurant rue du Petit Courtral, 102, à Mouscron, qui tentaient d'importer 3 chiens de forte race destinés à la fraude. — Dieckxyn Jean, 30 ans, manœuvre à Lille, rue de Tournai, qui était porteur de 9 kilos de tabac.

Des douaniers de la brigade de Roubaix ont arrêté le nommés Jules Maillard, 28 ans chauffeur à Roubaix, Cour Delbarre 23 et Dhul Marcel, 24 ans, manœuvre à Roubaix 185 rue des Longues-Haies, qui portaient ensemble 47 kilos de tabac étranger.

Par les soins de la gendarmerie, les cinq fraudeurs ont été conduits à la maison d'arrêt de Lille.

Au Cercle Alexandre Dumas. — C'est samedi que cette excellente troupe a donné son raccroc traditionnel sous la présidence de M. Th. Delannoy. A cette occasion, une sortie fut organisée. A 20 h., les membres actifs, honoraires et invités, se réunissaient au siège, 10, rue St-Joseph. Des chanteurs se firent très applaudir dans leur répertoire. Au dessert, MM. Delannoy et Duqueune prirent la parole pour remercier la Commission pour le dévouement qu'elle apporte ainsi que les membres honoraires et invités qui ont rehaussé par leur présence cette excellente soirée. Une surprise fut organisée et la fête se termina très tard, dans la plus franche camaraderie.

— Aujourd'hui mercredi à 19 h., réunion de la Commission. A 19 h. 30, répétition du drame.

Secours Mutuels « Les Amis réunis du Touquet. — Le Conseil d'Administration informe les habitants des quartiers du Touquet, Martinoire, Sapin Vert, Marlière, désirant faire partie de la Caisse des Assurances sociales de la Fédération Mutualiste, Caisse Primaire n. 32, de la Mutualité de Roubaix, Lannoy, Wattrelos et ses cantons, dont le siège social est à Roubaix, 67 rue des Fabricants, qu'ils peuvent donner leur adhésion au local de la Société chez M. Rogge, rue des Plats ; chez le trésorier, rue du Mont-à-Leux, 514 ; ou chez le secrétaire. Des imprimés seront à leur disposition et tous renseignements leur seront donnés.

Amicale des Chauffeurs d'auto. — Jeudi 14 à 19 h. 30, réunion générale au siège, 57 rue Carnot. Présence obligatoire.

Union Chorale. — Jeudi 14, à 19 h. 30, au siège, assemblée générale de la société. Renouvellement de la Commission.

Consultations des nourrissons. — Jeudi 14 à l'Ecole de filles de la rue de Tourcoing et à 14 h. 30 à l'Ecole de garçons de la Baillerie.

Symphonie Wattrelosienne. — Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale au siège, 22 Grande-Place.

Etat civil. — Naissances : Lucie Merlin, 29 rue du Congo. — Rolande Pujo, rue Jules Guesde 70. — André Ducattillon, rue du Nouveau-Monde, 50.

Décès : Jeanne Wicart, épouse Schoore, 44 ans, rue des Poilus.

M. et Mme MARCHANDIER
Etablissements RADIO-ETMA
présentent leurs meilleurs vœux à leurs nombreux et fidèles clients.
443

CROIX

Allocations militaires. — Les familles dont le soutien indispensable sera incorporé en avril prochain, sont informées qu'elles peuvent dès maintenant déposer leur demande d'allocation militaire. Les demandes seront reçues à la Mairie (1er étage) et il y a lieu de produire le certificat de salaire des membres de la famille, livret de mariage, certificat de non-imposition, certificat médical s'il y a lieu, pour la constitution régulière du dossier.

Il est rappelé que les familles intéressées ont le plus grand intérêt à déposer leur demande avant l'incorporation du soutien.

Section des mutilés et réformés. — La Commission a le regret d'annoncer la mort de M. Gorges Cocheteux, membre de la section des mutilés et réformés de Croix. Elle prie les membres de la section disponibles de bien vouloir assister à ses funérailles, qui auront lieu jeudi 14 janvier, à 9 h., en l'église Saint-Martin, à Croix. Assemblée à la maison mortuaire, 7, rue Verte, à 8 h. 30.

WASQUEHAL

En bas de l'escalier. — Occupé à la Cie de St-Gobain, le manœuvre Henri Conem, 40 ans, cité de la Paix, 18, a fait une chute en descendant un escalier, se faisant des contusions au mollet droit, 12 jours de repos.

A qui le panier de beurre ? — M. François Jouret, pensionnaire à l'Hospice de Roubaix ayant trouvé près de l'Eglise St-Martin à Croix, un panier de beurre de 10 k., l'a déposé chez M. Henri Loope, son beau-frère 14 imp. Diderot à Wasquehal. On peut le réclamer au Commissariat de police de Wasquehal. Tél. 16.

Avis aux contribuables. — Le percepteur se rendra à la Mairie aujourd'hui mercredi de 14 h. 30 à 16 h. pour percevoir les contributions, taxes et impôts divers et pour payer les mandats départementaux. M. Fauvergue, contrôleur des contributions directes se tiendra à la mairie aux mêmes heures aujourd'hui mercredi.

Allocations aux A.C. — Une permanence sera établie aujourd'hui mercredi de 18 à 19 h. au siège de la section des A.C. du Centre, Place Fénelon.

Nourrissons — Jeudi à 15 h., consultation à l'école maternelle du Nouvel-Bonnet.

Cours de solfège de la Jeune France. — Le comité de cette Harmonie fait savoir que la reprise des cours de solfège aura lieu jeudi à 19 h., 8 rue Pasteur, où les parents peuvent présenter les nouveaux élèves aux professeurs.

A l'Espérance. — Aujourd'hui mercredi au local, séances d'entraînement en vue du dernier concours d'hiver de la Fédération de Roubaix-Tourcoing ; Pupilles à 19 h., adultes à 20 h.

Etat civil. — Naissance : Marguerite Plays, rue Philippe-le-Bon, 19.

HEM

Matinée récréative. — Le 31 janvier à 15 h. 30, grande matinée populaire organisée par l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles Publiques avec le concours de la troupe « Lyse Fleury » de l'Association des Spectacles de Famille et de la Symphonie Michelet.

En raison de la crise, les organisateurs ont fixé le prix des places comme suit : Premières 5 fr. ; Secondes 4 fr. ; Troisièmes 3 fr. Rien que des places assises et numérotées. On peut retenir ses places à MM. Achille Deverese, Paul Duthoit, marchands de journaux, et à la conciergerie de la salle des fêtes.

TOUFFLERS

Secours Mutuels Saint-Ghislain. — La Société tiendra son assemblée générale dimanche 17 janvier à 15 h. 30 au siège, estaminet du Beau Passage.

FLERS

Accidents du travail. — Joseph Selosse, rue des Forges, 12 à Croix, manœuvre. A eu la main droite écrasée entre le mur et une de ces planches en ciment, en posant un canneau en ciment, 12 jours. — Adolphe Collyn, 26 ans, à Croix, rue J.-Jaurès, cour du Pavillon Chinois, liquoriste : coupure du pouce droit par bavure de cercle, 15 j.

Assistance. — Les bénéficiaires de l'assistance aux familles nombreuses sont avisés que l'état des allocations du mois de décembre est déposé chez M. le receveur municipal, 12 rue de Lille, à Annappes, où ils peuvent se présenter pour toucher, muni de leur carte.

Consultation des Nourrissons. — La consultation de la section du Brouck aura lieu demain jeudi 14 à 15 h. au bureau annexe rue J.-Bte Bonte.

WILLEMS

Société d'Horticulture. — La Société d'horticulture et des jardins ouvriers fera donner dimanche 17 à 14 h. 30, à la Mairie, une leçon de jardinage par M. le professeur Dassonville, et à l'issue de la causerie, une tombola sera tirée entre tous les sociétaires présents, munis de leur carte de 1932. Les nouveaux adhérents pourront également y participer et recevront immédiatement la série de 45 paquets de graines de 1er choix.

Révision des listes électorales. — Le 1er tableau rectificatif arrêté par la Commission comprend 29 inscriptions nouvelles et 33 radiations. Il est rappelé que les demandes en inscription et en radiation sont reçues à la Mairie du 15 janvier au 4 février.

Tournée du Percepteur. — Jeudi 14 janvier à 10 h. à la Mairie.

LEERS

A l'honneur. — M. Jules Demarque, préposé des douanes à Leers, vient de recevoir la médaille militaire. M. Demarque était titulaire de la Croix de guerre qui lui fut décernée pour sa conduite particulièrement brillante au cours de la guerre. Blessé à Cappy (Somme) et à Verdun, il reprit son service à peine convalescent et termina toute la guerre.

Pour le timbre antituberculeux. — Le Comité du Timbre antituberculeux s'est réuni pour établir le compte des timbres placés au cours de la Campagne. Malgré la crise, la population de Leers s'est montrée généreuse et une somme de 2.178 fr. a été recueillie et versée au Comité Central de la Préfecture.

Pour les chômeurs. — Au cours de sa réunion, le Comité du timbre antituberculeux a décidé d'ouvrir une souscription en faveur des chômeurs les plus nécessiteux.

La Mairie a reçu à ce jour les souscriptions suivantes : M. Duponi, receveur des Douanes, 50 fr. ; M. le Maire de Leers 50 fr. ; Mlle Marie Leroy, 20 fr. ; Archange Vosdey 20 fr. ; Gérard Lamblain, 25 fr. ; Fernand Leruste 25 fr. ; Jules Deprat, 50 fr. ; Albert Deschamps, 25 fr.

Leçon de jardinage. — Dimanche 17 à 15 h. 30 à la salle des fêtes, causerie sur le jardinage par M. Lefebvre, professeur d'horticulture, sous la présidence de M. Poitier, adjoint au maire.

A l'issue de la causerie, tombola gratuite entre les sociétaires présents. Les nouveaux adhérents pourront y participer. Entrée libre pour tous, sociétaires ou non.

Statistique des abattages. — En 1931, il a été abattu pour la consommation de la commune, 88 bovins adultes, 55 veaux, 10 moutons et porcs ; en outre, il a été introduit légalement de la viande diverses provenant d'animaux abattus en général à Roubaix.

Parmi les animaux sacrifiés à Leers, 7 ont été reconnus atteints de tuberculose.

Consultation des Nourrissons. — Demain jeudi 14, à 15 h. 30, à l'école des filles.

Etat civil. — Naissances : Yvette Van Thuyne, Pan-Soerja 11. — Mireille Lorthioir rue du Capitaine Flavier, 2 bis. — Paulette Tiberghien, 96, rue Molière.

Décès : Emma Barrat, 83 ans, Gibraltar gauche, 45 bis.

« AUX 100 000 CHEMISES de PARIS »
Actuellement : Exposition annuelle. PRIX REDUITS AU MAXIMUM. Toujours les mêmes très bonnes qualités. Chemises blanches 17.50. Chemises avec 2 cols, Zéphyr 17.50 et 19.50 ; Percale d'Alsace 21 fr. Chemises de nuit avec galon 18 fr. Cols, qualité extra, la douzaine : 12 fr. SUCCURSALE DE LILLE : 79, rue Nationale.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle Lehoucq, à TOURCOING — Téléphone 9.83
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face le Conditionnement)

LA FRAUDE EN COMMANDITE

La gendarmerie de Tourcoing a continué son enquête. Il semble en résulter que le vieillard de Mouvaux, M. Désire Vannaeraghe, 73 ans, est bien tombé accidentellement dans son escalier.

Nous avons fait prendre de ses nouvelles à l'Hôpital de Tourcoing. Son état s'est amélioré et il a repris toute sa connaissance.

LE NOEL DE LA COLONIE RUSSE

L'arbre de Noël des exilés russes habitant notre ville, a eu lieu hier au siège, 43 rue Nationale. 28 jeunes enfants, presque tous nés en France, y assistaient.

L'arbre, brillamment illuminé, fit les délices de ce petit monde. Plusieurs enfants déclamèrent en russe et en français. M. Martichkine, le célèbre balalaïkiste, se fit applaudir.

Le Comité remercie les personnes qui ont contribué à la réussite de la fête.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Une séance extraordinaire du conseil aura lieu à l'Hôtel de ville, vendredi 15 janvier, à 18 heures.

Il s'occupera du fonds municipal de chômage et des modifications aux taux des allocations.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Des formules de déclaration pour impôts cédulaires, impôt général sur le revenu, impôt sur les bénéfices commerciaux, seront distribuées à partir du mercredi 13 janvier dans les postes de police de la Croix-Rouge, du Blanc-Seau, rues de la Latte et de l'Epi, même et à l'Hôtel de Ville (cour d'honneur).

ALLAITEMENT MATERNEL

Le paiement de la prise d'allaitement maternel (mois de décembre) aura lieu aujourd'hui mercredi de 14 à 15 h. 30. Se munir de la carte d'identité, ainsi que de la carte verte délivrée par la Sauvegarde des Nourrissons.

APRÈS L'ACCIDENT DE MOUVAUX

Les douaniers ont arrêté une bande de fraudeurs qui transportaient 66 k. 250 de tabac d'origine belge. Il s'agit des nommés Victor Godin, débardeur, 24 ans, demeurant à Mouscron, 106, rue du Petit-Courtrai ; Georges Hautefeuille, 19 ans, rattacheur, demeurant à Wattrelos, 159, rue de Tourcoing ; Merd Gustave, 18 ans, boucher, sans domicile fixe ; Noël Agache, 33 ans, polisseur, domicilié à Roubaix, 42, rue de Blanchemaille ; Zerroki Avezki, 33 ans, manœuvre à Roubaix, 46, rue Pierre-de-Roubaix.

En outre, le sieur Moïse Seyaneve, porteur de 1 k. 800 et dem